

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 13 Avril 2022

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Beauchamp, Bézirard, Borrewater,
Dissaux, Legrand, Méquignon et Waymel

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Belabbes, Caillieret, Cambien, Dieusart, Haesebroeck, Hocq, Houssin,
Ledoux, Perin

Pouvoir :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel,

Vu le rapport n° 01-22

DECIDE

- de ne pas affermir la tranche conditionnelle A du contrat de concession relative aux travaux d'ozonation
- d'entamer les négociations avec le concessionnaire afin d'envisager la passation d'un avenant au contrat
- d'en informer le concessionnaire et de fixer la date butoir de fin de ces négociations au 30 septembre 2022.

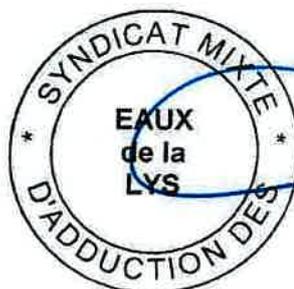
VOTANTS : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

20 AVR. 2022



Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX